

Hors tests PCR, la consommation des laboratoires de biologie médicale s'élève à 4,9 milliards d'euros ; elle rebondit nettement en 2021 (+9,5 % après -1,4 % en 2020). Les ménages financent directement 5,6 % de ces dépenses en 2021.

Avec la poursuite de l'épidémie de Covid-19, les dépenses liées aux tests PCR doublent entre 2020 et 2021, de 1,8 milliard d'euros à 3,8 milliards.

La consommation des laboratoires de biologie médicale rebondit fortement en 2021

Hors dépenses liées aux tests PCR, la consommation d'analyses et de prélèvements¹ rebondit fortement en 2021 : +9,5 % en valeur en 2021, après -1,4 % en 2020. Elle s'établit à 4,9 milliards d'euros en 2021 (tableau 1) ; ce montant est supérieur à celui observé avant la crise sanitaire. Toutes les dépenses des grands groupes d'actes d'analyses rebondissent en 2021. Les analyses de biochimie courante, de protéines sériques et d'hématologie courante sont les principaux groupes contributeurs à la croissance des dépenses de laboratoires en 2021.

Avant la crise épidémique, les dépenses d'analyses de laboratoires hors tests PCR progressaient en moyenne de 0,5 % par an entre 2011 et 2019. Ce rythme de croissance, bien plus faible que celui des autres secteurs de la CSBM, s'explique par une baisse continue du prix des

actes, en moyenne de 2,2 % par an, et par des actions de maîtrise médicalisée (par exemple, des campagnes d'information afin de limiter la prescription du dosage de la vitamine D).

En 2020, la consommation des laboratoires de biologie médicale a diminué de 1,4 %. La baisse de la consommation de soins de médecins, principaux prescripteurs des actes d'analyses, entraîne dans son sillage celle des actes d'analyses hors tests PCR. Les laboratoires ont aussi adapté leur organisation pour répondre à la forte demande de tests PCR avec la mise en œuvre de la campagne de dépistage.

En 2021, les prix des actes de laboratoires hors tests PCR diminuent de 3,6 %². La baisse du prix d'actes d'hématologie, de ferritine et d'exploration lipidique est le principal contributeur à la baisse du prix des actes de laboratoires en 2021. La hausse des dépenses est donc intégralement portée par les volumes (+13,6 % en 2021).

Tableau 1 Consommation d'analyses et de prélèvements de laboratoires de biologie médicale

En millions d'euros

	2011	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Analyses de laboratoires	4 323	4 372	4 433	4 390	4 516	4 455	4 878
Évolution (en %)	2,5	2,2	1,4	-1,0	2,9	-1,4	9,5
Prix (en %)	-2,2	-1,6	-1,6	-4,2	-1,1	-0,6	-3,6
Volume (en %)	4,8	3,9	3,0	3,4	4,0	-0,8	13,6
Nombre de laboratoires	3 970	3 889	3 843	3 864	3 888	3 915	3 996

Sources > DREES, comptes de la santé ; Insee pour l'indice des prix à la consommation.

¹ Par rapport à la précédente édition, la consommation des laboratoires de biologie médicale a été abaissée : elle exclut maintenant les dépenses liées à la réalisation de tests PCR, afin de se conformer aux définitions utilisées pour les comparaisons internationales. Ces dépenses sont à présent classées

en dépenses de prévention et présentées à la fin de la fiche pour information.

² En 2021, l'indice de prix des laboratoires a été révisé et tient compte maintenant de l'évolution des cotations des principaux actes (annexe 4).

Tableau 2 Répartition des dépenses de laboratoires de biologie médicale par type de financeur en 2021

En millions d'euros

	Dépenses en 2021	Part (en %)
Sécurité sociale	3 410	69,9
État	26	0,5
Organismes complémentaires	1 169	24,0
Ménages	273	5,6
Ensemble	4 878	100,0

Source > DREES, comptes de la santé.

Le nombre de laboratoires reste stable, mais la concentration du secteur s'accélère

Le nombre de laboratoires de biologie médicale reste globalement stable entre 2011 et 2021 (tableau 1). Cette stabilité s'accompagne d'un mouvement de concentration rapide du secteur autour de grandes sociétés possédant plusieurs laboratoires ; d'après la Cour des comptes, le nombre de sociétés exploitant des laboratoires de ville est passé de 2 145 en 2010 à 510 en 2016.

La Sécurité sociale finance 70 % des dépenses de laboratoires de biologie médicale

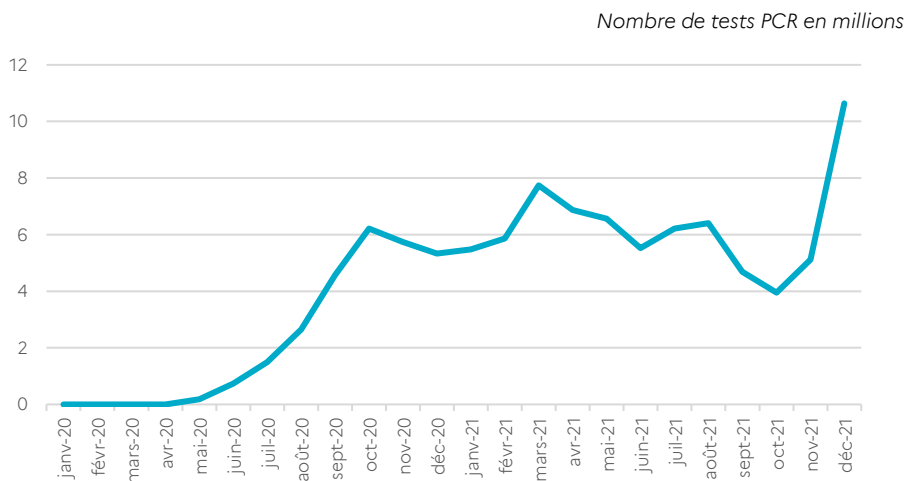
En 2021, la Sécurité sociale prend en charge 69,9 % du financement de la dépense de laboratoire et les organismes complémentaires 24,0 % (tableau 2).

La prise en charge par l'État représente 0,5 % de la dépense. Cette part diminue de 1,8 point entre 2020 et 2021 car les dépenses de la complémentaire santé solidaire (CSS), auparavant prises en charge par l'État, ont été reprises par la Sécurité sociale en 2021.

En 2021, le reste à charge des ménages en biologie médicale s'établit à 0,3 milliard d'euros, soit 5,6 % de cette dépense.

Sur les dix dernières années, la structure du financement a évolué : la part prise en charge par les ménages a augmenté de 3,0 points entre 2011 et 2021. À l'inverse, celle des autres financeurs s'est réduite : - 1,8 point pour organismes complémentaires et -1,2 point pour la Sécurité sociale et l'État, entre 2011 et 2021.

En incluant les dépenses de tests PCR réalisées en laboratoire de biologie médicale, la part des dépenses prises en charge par l'Assurance maladie serait plus importante et s'élèverait à 81,5 % en 2021.

Graphique 1 Nombre mensuel de tests PCR réalisés en laboratoire en 2020 et 2021

Source > Système d'information SI-DEP.

Tableau 3 Dépenses de tests PCR réalisés en laboratoires

En millions d'euros

	2020	2021
Dépenses de prévention	1 776	3 770
Tests PCR	1 649	3 431
Prélèvements des laboratoires pour tests PCR	127	340

Source > DREES, comptes de la santé.

75 millions de tests PCR réalisés par les laboratoires de ville en 2021

Après les deux vagues de 2020, la France a affronté trois vagues épidémiques du virus du Covid-19 en 2021 (la cinquième sur la fin de l'année 2021 et au début 2022). Les règles de distanciation sociale et l'essor de la vaccination ont été accompagnés par une politique de dépistage systématique des personnes ayant été en contact avec des personnes malades. Au cours de l'année 2021, 75 millions de tests PCR ont été réalisés par les laboratoires de ville (*graphique 1*) et près de 11 millions à l'hôpital.

Le nombre de tests atteint un premier point haut au mois de mars 2021, correspondant au pic épidémique de la troisième vague, avec 7,7 millions de tests PCR réalisés en laboratoires. Au mois d'octobre 2021, le

nombre de tests diminue avec le reflux épidémique mais aussi avec la fin du remboursement systématique des tests PCR pour les personnes non vaccinées. Avec la cinquième vague, le nombre de tests PCR en laboratoires rebondit et atteint un second pic avec 10,6 millions de tests PCR effectués au mois de décembre 2021.

Doublement des dépenses liées aux tests PCR en 2021

Les dépenses des tests PCR¹ en laboratoires s'élevaient en 2021 à 3,8 milliards d'euros contre 1,8 milliard en 2020 (*tableau 3*). Les dépenses liées aux prélèvements constituent 10 % de la dépense (hors prélèvements réalisés par des infirmiers, comptabilisés dans la fiche 6) ; les dépenses liées à l'analyse (détection, forfait

¹ Ces dépenses ne sont pas comptabilisées dans la CSBM, mais dans l'agrégat plus large, la dépense

courante de santé (DCSi) utilisée pour les comparaisons internationales (*fiches 23 et 24*).

préanalytique et forfait de transmission des données) les 90 % restants.

La Sécurité sociale a pris en charge 96,6 % de la dépense liée aux tests PCR et les ménages les

3,4 % restants, correspondant aux dépenses de tests PCR effectués après le 15 octobre 2021 par des personnes non-vaccinées. ■

Pour en savoir plus

Cour des comptes (2021, octobre). *Rapport sur l'application des lois de financement de la Sécurité sociale.*